



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Création de l'Agence régionale de la biodiversité

Convention portant création de l'Agence

5 signataires qui s'engagent sur des objectifs communs

1. Accompagner les projets et les démarches territoriales pour faire de la biodiversité un levier de développement et d'innovation
2. Améliorer et valoriser les connaissances sur la biodiversité et l'environnement pour éclairer les politiques publiques en accompagnant la mise en synergie des outils (observations, connaissances...)
3. Informer, sensibiliser, éduquer et former les acteurs des territoires aux enjeux de la biodiversité
4. Se positionner en cœur de réseaux des différents acteurs territoriaux pour une montée en compétences et le développement de projets innovants



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



GOUVERNANCE de l'ARB

Un Comité de pilotage

Préfecture de région

DREAL

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Agence française pour la biodiversité

Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse

Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement

6 Départements

3 Métropoles et la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Représentants de la Commission spécialisée ARB du Comité Régional de la biodiversité

CESER



GOUVERNANCE

Rôle du Comité de pilotage (mis en place le 24 janvier 2019)

- Se prononce sur les orientations stratégiques, le programme d'actions, et le budget annuel prévisionnel de l'ARB.
- Identifie les actions mises en œuvre par l'ARPE et par d'autres opérateurs.
- Examine le bilan annuel d'activité et le bilan financier.
- Suit la mise en œuvre de la convention.
- S'appuie sur les travaux de la Commission spécialisée ARB (recueille son avis sur le bilan de l'année écoulée et sur le programme d'actions de l'année suivante).



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



GOUVERNANCE

Une Commission spécialisée ARB issue du Comité régional de la biodiversité

Appel à candidature auprès des membres du CRB

Désignations de 2 représentants par collège au Comité de pilotage de l'ARB

Avis sur bilan de l'année écoulée

Avis sur le programme d'actions de l'année à venir

Un opérateur principal : l'ARPE